



**Bulletin communal de Vauxaillon n°1
Juillet 2020**



Le Mot du Maire :

Une nouvelle municipalité a été élue pour Vauxaillon et notre équipe est en place.

Voici la composition des élus de la commune :

Le Maire : Patrick Lejeune

Le 1^{er} Adjoint : Marc Braconnier en charge des affaires générales, des ressources humaines, des finances, de l'urbanisme et la gestion du domaine communal.

Le 2^e Adjoint : Jean Pierre Lelievre en charge des affaires générales, des fêtes et cérémonies, de la sécurité, du sport et de la vie associative, des espaces verts, des chemins et de la voirie, ainsi que de l'inventaire et suivi des biens mobiliers et immobiliers de la commune.

Les Conseillères et conseillers municipaux (par ordre alphabétique) : **Geoffrey Auxenfans, Sacha Culpin, Damien Doussin, Céline Franko, Déborah Laselle, Arnaud Lejeune, Thierry Morin, Edith Poletz, Virginie Ratajczyk, Lucien Thiry, Pauline Vaque, Emilie Wullus .**

Ces conseillers sont inscrits dans différentes commissions que vous pouvez consulter en mairie (sur le tableau d'affichage) ou sur le site internet de la commune (dès sa remise en service).

Notre début d'activité a été intense en enchaînant les nombreuses réunions indispensables imposées par des obligations nationales et perturbées par la crise sanitaire.

Je remercie d'ailleurs l'ensemble des élus présents pour leur implication et assiduité dans cette mise en place un peu exceptionnelle.

Il a été demandé dans un premier temps, à l'employé communal, de porter un effort particulier dans l'entretien des chemins, du cimetière, et des abords de la mairie. Notre territoire étant vaste, cette tâche est importante.

Notre première dépense s'est portée sur l'achat de deux drapeaux pour remplacer ceux ornant le perron de la mairie qui étaient en piteux état. Ces nouveaux seront uniquement sortis lors d'évènements spéciaux et retirés pour éviter une trop rapide dégradation.

Bien des dossiers et demandes affluent au secrétariat de la mairie. La secrétaire présente uniquement deux jours par semaine et la situation sanitaire font que les affaires courantes et importantes sont moins rapidement traitées que nous souhaitons.

La « fibre » s'installe dans notre village.

Pour que notre commune soit agréable, elle doit être avant tout propre. Notre employé communal, Sébastien, est en charge de cette mission mais nous pouvons être aussi les acteurs de cette propreté.

Des poubelles fixes jalonnent notre village. Une micro déchetterie est en place (restreinte pour le moment) et permet d'éviter de polluer notre commune. Actuellement, seul le polystyrène et les piles sont acceptés à la micro déchetterie du village.

La déchetterie de Lizy a repris ses horaires habituels.
(Renseignements sur www.sirtom-du-laonnois.com)

Un rappel concernant nos « amis les bêtes » qui doivent être, pour la sécurité de tous, tenus en laisse obligatoirement sur le domaine public, sans oublier le « sac à crottes » prêt à être utilisé par celui ou celle qui tient la laisse.

Pour que notre village campagnard reste agréable, respectons certaines règles de bon voisinage en évitant les vitesses excessives et dangereuses, les coups de klaxons inutiles, les bruits de tondeuses et autres engins hors des horaires légaux . Les aboiements de certains animaux dans le village, le jour et la nuit, perturbent sérieusement la quiétude des habitants.

Pour information, je rappelle que tous les brûlages à l'air libre sont interdits dans la région Hauts de France toute l'année par décision préfectorale et que la sanction encourue peut atteindre 450€.

Nous n'oublions pas nos objectifs de campagne en continuant et finalisant certaines réalisations de la précédente municipalité, nous travaillons pour améliorer notre quotidien dans le village.

La communication étant un de nos objectifs, une permanence d'élus est instaurée tous les vendredis de 16h à 19h au secrétariat de mairie (sauf jours fériés et réunion de conseil).

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi et mercredi de 9h00 à 18h30
Téléphone de la mairie : 03 23 80 12 83
Adresse mail de la mairie : mairie-de-vauxaillon@orange.fr
Le secrétariat de la mairie sera fermé du 1^{er} août au 23 août 2020 (congés annuels).

Conformément à la réglementation gouvernementale, le port du masque est obligatoire en mairie.

En remerciant les électeurs de la confiance qu'ils nous ont accordée, je souhaite à l'ensemble des Vauxaillonnais une vie agréable dans notre commune.

Le Maire,
Patrick Lejeune.

.../...



Des chenilles processionnaires urticantes s'étant installées dans quelques chênes du verger communal, il est recommandé pour l'homme et les animaux de compagnie d'éviter de circuler autour des arbres infectés (un balisage est prévu).

IPNS. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE